



Garantie des produits Bluelab

Veuillez prendre le temps de lire nos Conditions Générales de Vente de la Garantie Produit Bluelab Limited.

Les produits présentés ci-dessous indiquent leur période de garantie à partir de la date d'achat. Une preuve d'achat est requise.

Conditions Générales de Vente de la Garantie Produit Bluelab Limited

Quelle est la durée de la couverture ?

1. La garantie du produit prend effet à compter de la date d'achat par le premier acheteur. La couverture prend fin si vous vendez ou transférez autrement le produit.
2. La réparation de votre produit sous garantie ne prolongera pas la période de garantie.

Comment obtenez-vous le service ?

1. Les produits doivent être retournés au point de vente.
2. Toute pièce remplacée deviendra la propriété de Bluelab Corporation Limited (" Bluelab ").

Qu'est-ce qui est couvert ?

Si vous fournissez une preuve d'achat par le biais d'un reçu imprimé en magasin, nous réparerons ou remplacerons votre produit pendant la période de garantie, s'il s'avère qu'il est défectueux en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication existant au moment de l'achat. Si une pièce n'est plus disponible ou n'est plus fabriquée, Bluelab la remplacera par une pièce de rechange équivalente sur le plan fonctionnel.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert ?

Bluelab n'est pas responsable des frais de réparation ou de remplacement d'un produit encourus du fait de :

1. Usure normale.
2. Dommages accidentels, défauts causés par une utilisation ou un entretien négligents, négligence, utilisation ou manipulation négligente du produit non conforme aux modes d'emploi de Bluelab.
3. Utilisation de pièces non assemblées ou installées conformément aux instructions de Bluelab.
4. Utilisation de pièces ou accessoires autres que ceux produits ou recommandés par Bluelab.
5. Les sources externes telles que les dommages de transport ou les intempéries.
6. Réparations ou modifications effectuées par des tiers autres que Bluelab ou ses agents agréés.
7. Numéros de série défigurés ou manquants.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES RECOURS SUSMENTIONNÉS SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE, GARANTIE ET RECOURS, QU'ILS SOIENT ORAUX OU ÉCRITS, EXPLICITES OU IMPLICITES.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUI PEUT ÊTRE IMPOSÉE PAR LA LOI (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA QUALITÉ MARCHANDE) EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, BLUELAB N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE, OU LIÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AU PRODUIT, OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE, ET LE CONSOMMATEUR DÉGAGE BLUELAB DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

Quel est le lien entre la loi de l'État et la présente garantie ?

Certains états n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. De plus, certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un état à l'autre.

Traduction du contrat BlueLab C.L.



BlueLab Truncheon® Nutrient Meter
BlueLab Commercial Truncheon® Nutrient Meter
BlueLab French Truncheon® Nutrient Meter
BlueLab Combo Meter
BlueLab pH Meter
BlueLab Soil pH Meter
Multimedia pH Meter



BlueLab DoseTronic® Controller
BlueLab pH Controller
BlueLab pH Controller Connect
BlueLab Guardian Monitor
BlueLab Guardian Monitor Connect
BlueLab Connect Stick
BlueLab Connect Range Extender
Carry Case



BlueLab Peridoser™ (Single, Twin and Triple)
BlueLab pH Pen
BlueLab ppm Pen
BlueLab EC Pen
BlueLab Soil pH Pen
Grower's Toolbox
Pulse Meter



BlueLab pH Probe
BlueLab Soil pH Probe